

chromolithographies. Le lecteur a sous les yeux la reproduction fidèle du testament de Louis XVI, de celui de la reine Marie-Antoinette, d'un billet que cette reine infortunée traça à la Conciergerie avec la pointe d'une épingle. On y trouve le fac-similé exact de diverses quittances de sommes payées aux massacreurs de septembre 1792 ; il s'est trouvé des hommes pour distribuer une solde à ces bourreaux, et pour que tout se passât régulièrement, légalement, ceux-ci ont, de leurs mains sanglantes, apposé leur signature au bas de l'infâme cédule.

Quelques-uns de ces documents font sur certaines particularités de l'époque révolutionnaire, la lumière mieux que ne le ferait n'importe quel récit. On connaît généralement tout ce qu'avaient de grotesques les fêtes du temps. Nous ne parlons pas du culte de la déesse Raison où le marbre d'une chair publique, selon l'énergique expression de Lacordaire, reçut sur les autels profanés les hommages dus au Dieu vivant. Il en est une foule d'autres dont la description excite aujourd'hui la risée publique, mais que personne alors n'eût osé railler, car il y allait de la tête. Voyez, par exemple, la gravure qui représente celle de la Nature Régénérée le 10 août 1793. Au milieu des ruines de la Bastille se dresse la statue de la Nature, « la mère des êtres, » figurée par une divinité égyptienne. De ses mamelles qu'elle presse de ses mains, s'épanchent deux sources d'une eau pure et abondante. « O Nature ! s'écrie le président de la Convention, Hérault-Séchelles, ce peuple immense, assemblé aux premiers rayons du jour, est digne de toi, il est libre... O Nature ! reçois l'expression de l'éternel attachement des Français pour tes lois ! » Puis, remplissant une coupe de l'eau qui jaillit des mamelles de la déesse, il en fait des libations, porte la coupe à ses lèvres et la présente aux envoyés des départements qui boivent après lui. Et voilà avec quelles bouffonneries on espérait remplacer la majesté et les pompes du culte supprimé.

M. d'Héricault a choisi avec goût les caricatures qu'il a reproduites : nous ne lui reprocherons qu'une chose, c'est de n'en avoir pas publié un plus grand nombre. Il est vrai que l'histoire de cette catégorie de documents a déjà été écrite, mais même après M. Champfleury, il y a encore pas mal à glaner dans un champ aussi vaste que l'est celui-ci. Parmi les plus intéressantes nous